

INTRODUCTION

L'ARMÉE DANS LA VILLE. FORCES EN PRÉSENCE, ARCHITECTURES ET ESPACES URBAINS PARTAGÉS (XVI^e-XXI^e SIÈCLES)

PAR ÉMILIE D'ORGEIX ET NICOLAS MEYNEN

Trois ouvrages ont été publiés depuis 2013 dans la collection *Patrimoine militaire* des Presses universitaires du Midi ¹. Tous résultent des travaux et colloques du programme de recherche éponyme, institué en 2012 entre les universités Bordeaux Montaigne et Toulouse - Jean Jaurès et consolidé depuis par la création, en 2019, du Groupement d'intérêt scientifique *Patrimoines militaires* (GIS P2ATS ²). *L'Armée dans la ville*, quatrième volume de cette série, explore cette fois-ci la question du partage des espaces entre sphères civile et militaire dans la ville moderne et contemporaine. Comme dans les volumes précédents, il aborde la question de l'urbanisme et de l'architecture militaire selon un triple point de vue conjuguant histoire, reconversion et mise en valeur. Ce parti pris, qui parcourt de manière large l'histoire du projet architectural et urbain de sa conception à sa mise en valeur, répond à une volonté forte tant de rendre compte de la diversité des processus de patrimonialisation encore peu étudiés pour l'architecture militaire que d'inclure dans les débats tous les acteurs qui participent à leur mise en place (historiens, architectes, associations de sauvegarde, municipalités, partenaires institutionnels...). Prendre le patrimoine

1. *Battre le littoral. Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du petit patrimoine militaire maritime*, Toulouse, PUM, 2014 ; *Fortifier la Montagne (XVIII^e-XX^e siècles). Histoire, reconversion et perspectives de mise en valeur du patrimoine militaire en montagne*, Toulouse, PUM, 2016 ; *Défendre la mer. Bases navales et infrastructures maritimes (XIX^e-XX^e siècles)*, Toulouse, PUM, 2019.

2. Le site Internet du Groupement d'intérêt scientifique *Patrimoines militaires : architectures, aménagements, techniques et sociétés* est disponible à l'adresse suivante : <https://patmilitaire.hypotheses.org/> [consulté le 1^{er} mars 2022].

militaire comme lieu d'observation implique en effet de s'engager dans une démarche collaborative ouverte et pluridisciplinaire.

À l'articulation de l'histoire de l'architecture et de l'histoire des cultures urbaines, cet ouvrage vise ainsi à stimuler les recherches sur la ville moderne et contemporaine en Europe grâce à l'étude des interactions entre gouvernances militaire et civile, entre armée et populations urbaines. Il découle du constat qu'il est aujourd'hui fondamental de s'atteler à la réécriture d'une histoire globale de la ville et de l'architecture, encore dominée par des études monographiques essentiellement nourries par des dossiers documentaires civils. Le tissu urbain, cette *fabrique*³ si complexe à définir, a suscité de nombreux travaux, dont les approches diversifiées ont souvent considéré de manière périphérique la question du partage des espaces et le rôle de l'administration militaire dans le domaine de la construction et de l'aménagement. Si l'on excepte l'ouvrage collectif publié en 2006 intitulé *L'Armée et la ville dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest. Du xv^e siècle à nos jours*⁴, l'état de la recherche reste aujourd'hui lacunaire. Il illustre d'ailleurs combien la création de catégories hermétiques, annihilant ou limitant artificiellement tant les interrelations constantes entre les acteurs en présence que les changements de formes, de typologies et d'usages de l'architecture et des espaces urbains, a posé un frein au renouvellement des perspectives historiographiques de la dimension militaire de l'histoire urbaine. Pourtant, comme l'ont déjà souligné Caroline Blonce et Madalina Dana dans le numéro des *Cahiers « Mondes anciens »* consacré aux pratiques de partage développées lors des colonisations de villes antiques, l'appropriation d'espaces, même lorsqu'elle est synonyme de tension, favorise la construction d'identités locales et d'un « bagage » culturel commun⁵. La ville forte moderne et contemporaine n'échappe pas à ces paradigmes. L'hybridation des lieux, la résilience des formes, la création de nouveaux toponymes sont autant de signes à interpréter pour saisir comment, au-delà de permanentes négociations avec les instances locales, la présence de l'armée en ville a bénéficié aux pratiques culturelles et sociales urbaines.

Se fondant sur ce constat, cet ouvrage aborde les processus et les modalités de partage des espaces dans des villes où sphères civile et militaire ont souvent cohabité sur le long terme. Il rend compte, à quelques exceptions près, des interventions présentées lors du colloque tenu à Toulouse en 2018. S'ils ne se développent pas dans un paysage élargi qui aurait pu intégrer les territoires ultra-marins par exemple, les articles publiés permettent d'ores et déjà d'éclairer, selon une approche comparative, les différents phénomènes de

3. Hélène Noizet, « Fabrique urbaine », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Jacques Lévy, Michel Lussault [dir.]), Paris, Belin, p. 389-391.

4. Philippe Bragard, Jean-François Chanet, Catherine Denis et Philippe Guignet (dir.), *L'Armée et la ville dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest. Du xv^e siècle à nos jours*, Louvain, Presses universitaires de Louvain et Academia Bruylant, 2006.

5. Caroline Blonce et Madalina Dana, « Introduction », *Cahiers « Mondes anciens »* [en ligne], 2 | 2011, <http://journals.openedition.org/mondesanciens/617> [consulté le 10 juin 2020].

« domestication » de l'armée par les villes. Le volume prolonge et densifie ainsi les travaux déjà consacrés à l'étude du partage urbain, tel l'ouvrage collectif intitulé *Ordonner et partager la ville (XVII^e-XIX^e siècle)* qui a porté sur les diverses formes de négociations et de compromis à l'origine du concept « d'ordre urbain », ainsi que les travaux de Catherine Denys sur l'action de la police dans les villes⁶. L'ambition ici en est cependant différente. Différemment de travaux qui s'intéressent au spectre d'action des gens d'armes dans la ville⁷, il s'agit dans ce volume de resserrer la focale pour « rematérialiser » la présence de l'armée et ses besoins en termes d'occupations d'espace afin d'évaluer son rôle dans la construction de la fabrique urbaine. Ainsi, l'approche consiste à précisément étudier les interactions, perméabilités et points de suture entre populations militaire et civile « en ville » à l'aune de l'architecture, de la construction et des techniques à l'époque moderne et contemporaine (XVI^e-XXI^e siècle). Les échelles convoquées y sont multiples, englobant tant la composition et/ou la recomposition des villes (villes de garnison, places fortes, villes soumises à une double gouvernance) que des typologies architecturales aux frontières fluctuantes, qu'elles aient été privées (maisons, cabarets...), militaires (casernes, magasins...), publiques (hôtels de ville, bourses de commerce...) et même religieuses (églises fortifiées, chapelles de citadelles...). Les exemples d'hybridation et de *métissage* abondent, de la maison forte au logement des soldats chez l'habitant, des magasins à vivres-granges aux places d'armes-marchés sans oublier les esplanades-promenades, les places de marché-places d'armes, les champs de Mars-places publiques, les portes de ville-cabarets, les fossés-viviers, les glacis-vergers, les bastions-potagers, autant d'espaces partagés, transformés, adaptés et appropriés tant par les populations civiles que militaires. La ville contemporaine, quant à elle, poursuit aujourd'hui pleinement cette relation dialectique par le biais de reconversions, réhabilitations et réaffectations du patrimoine construit ou planifié par les militaires. Casernes, corderies, hôpitaux, magasins, poudrières, portes, forts et citadelles sont ainsi pleinement considérés lors des programmes de régénération urbaine.

Rayonnant autour de ces différentes pistes de réflexion, cet ouvrage est divisé en quatre parties thématiques consacrées aux processus dialectiques de construction, d'hybridation et de réappropriation urbaines, historiques et patrimoniales des sites et édifices partagés entre diverses populations dans l'espace urbain.

La première, intitulée « L'armée et la ville », aborde les modalités d'interactions et de partages des espaces entre civils et militaires dans des territoires urbains, souvent denses et convoités, circonscrits dans leurs enceintes. Elle s'ouvre sur un article de Stéphane

6. Gaël Rideau, Pierre Serna (dir.), *Ordonner et partager la ville (XVII^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2011 ; Catherine Denys, *Police et Sécurité au XVIII^e siècle dans les villes de la frontière franco-belge*, Paris, L'Harmattan, 2002.

7. Comme l'illustre, par exemple, l'article d'Axel Thixhon « Une garnison en ville : facteur d'ordre ou de désordres ? Le cas de la ville de Namur au début du XIX^e siècle », *L'Armée et la ville...*, *op. cit.*, p. 149-162.

Perréon qui porte sur le rôle de l'armée et des garnisons au cours du XVIII^e siècle dans les provinces de l'est de la France, où les places fortes, souvent tôt démilitarisées, présentent des cas d'étude bien différents de ceux des places frontières de l'Est et du Nord. Il y dévoile le mouvement, en « trompe l'œil » selon ses termes, de destruction des enceintes, qui masque en réalité la construction d'espaces militaires en périphérie des villes, esquissant de nouvelles zones frontières entre civils et militaires. Poursuivant ces réflexions, Gaël **Simon** approfondit le cas de Vendôme entre la fin du XVII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle. On y saisit rapidement combien la configuration des bâtiments urbains, initialement réquisitionnés ou acquis à moindre coût par les militaires, était, en dépit de leur position centrale, peu adaptée pour le logement des régiments et des garnisons. Analysant en détail la mécanique de tractations, échanges, achats et rachats qui se mettent progressivement en place, il met au jour un mouvement similaire à celui des villes de l'Ouest. La présence militaire, progressivement circonscrite à la lisière du centre-ville, s'illustre dorénavant par la construction de nouveaux bâtiments militaires dont les projets s'inspirent souvent des nouveaux plans types diffusés par l'administration militaire. Tout comme l'avait souligné Stéphane Perréon, cette apparente distanciation de l'armée du centre-ville doit être nuancée. Gaël Simon montre parfaitement que la volonté des autorités municipales d'isoler les militaires des populations civiles porte essentiellement sur des droits à la vue (fenêtres occultées) et des restrictions de passage (portes et barrières), mais qu'en réalité, que ce soit pour des raisons d'ordre public ou de droit d'octroi, les échanges entre militaires et civils restent toujours nombreux. Dans un troisième article, Nicolas **Meynen**, qui avait déjà consacré en 2013 une étude à l'exemple bordelais⁸, s'intéresse cette fois-ci à la ville de Toulouse. Si les emprises militaires n'y occupent qu'une place restreinte au début du XIX^e siècle, elles s'accroissent progressivement en suscitant le développement de nouveaux quartiers d'habitations qui reconfigurent la ville en profondeur. La chronologie y est cependant plus tardive. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que se constituent de véritables quartiers militaires qui ne sont pas sans évoquer les vastes enclaves monastiques que certains ont remplacées. L'ampleur de ces nouvelles emprises, conçues selon un processus cohérent de regroupement des moyens et de spécialisation des services d'une même arme, révèle le potentiel d'attraction des quartiers militaires qui, drainant dans leur sillage de nouvelles populations, réorientent profondément le sens de la ville. Enfin, le dernier article porte sur le cas versaillais. Christophe **Pommier** y explore l'histoire des emprises militaires établies en marge de la ville. Bien que Versailles ne soit déjà plus au XX^e siècle une importante ville de garnison, elle se distingue toujours par son double rôle de moteur et de vitrine du développement technologique de l'armement. Analysant depuis son origine l'histoire

8. « L'armée dans la ville : un acteur oublié de la composition urbaine. Le cas de Bordeaux au XIX^e siècle », *Ordonner et régénérer la ville : entre modernités et révolutions* (Jean-Luc Chappey et Vincent Denis [dir.]), Paris, Éditions du CTHS, 2013, p. 140-155.

urbaine du quartier de Satory, haut lieu de l'innovation de l'industrie de défense, l'auteur s'intéresse aux enjeux que pose sa réformation contemporaine. Si négociations et tensions autour des emprises foncières militaires y sont toujours présentes, elles s'exposent dorénavant dans des termes d'un débat public bien différent. En témoigne la création en 2019 d'un *Battle Lab-Terre*, écosystème dédié aux innovations militaires, destiné à créer des liens entre les différents acteurs de l'innovation (ministériels, industriels, *start-up*, centres de recherches, grandes écoles, universités...).

Comme l'illustre cette première section, la présence de l'armée dans la ville conditionne, dans bien des cas, son développement ultérieur, même dans des villes éloignées des frontières. Si la centralité tant recherchée est finalement remise en question par l'armée elle-même, les liens qui l'unissent aux populations civiles restent toujours prédominants. Au XIX^e siècle, le déplacement des infrastructures et équipements militaires en lisière des villes est loin de signer la fin d'une cohabitation : elle en reconfigure simplement les termes, instaurant de nouvelles interdépendances et y intégrant de nouveaux acteurs publics.

La deuxième partie de l'ouvrage poursuit ces réflexions en abordant cette fois-ci le cas spécifique des « marges urbaines », espaces de servitude et de contrôle territorial de l'armée présents en lisière de toutes les villes militaires. Si la question des servitudes au XIX^e siècle a fait l'objet de plusieurs études notamment concernant Paris⁹, ce n'est que plus récemment que l'influence de leur emprise a été étudiée pour la période moderne¹⁰. Émilie d'Orgeix y a notamment consacré un ouvrage intitulé *Au pied du mur. Bâtir le vide autour des villes (XVI^e-XVIII^e siècle)* qui rend compte des libertés et passe-droits auxquels donnait lieu la gestion partagée des terrains militaires¹¹. Dans le cas d'une place forte active qu'elle soit maritime ou terrestre, la ville est contenue par un mur d'enceinte qui est progressivement élargi et consolidé par la construction de « dehors ». Cette servitude se double d'une zone intérieure correspondant à la rue ouvrant sur les remparts, généralement connue sous le nom de « rue du rempart », « rue militaire » ou « rue sur les murs ». Le statut de ces zones évolue cependant, les places littorales ou frontières restant

9. Marie-France Sardain, « Les servitudes militaires autour des fortifications au XIX^e siècle », *Revue historique des armées*, 274/1, 2014, p. 3-14 ; Jacques Mizraki et Eugène Soulier, *Ligue pour le déplacement du mur d'enceinte de Paris. Les servitudes militaires et les fortifications de Paris devant l'opinion publique. Les phases d'une campagne*, Paris, Albert Savine éditeur, 1893 ; Jean-Luc Chantraine, *Servitudes d'intérêt militaire en Moselle et leurs incidences sur l'urbanisme*, thèse de doctorat d'histoire, université de Metz, 1996, p. 86-88.

10. Sophie Bouffier, Claude-Isabelle Brelot et Denis Menjot (dir), *Aux marges de la ville paysages, sociétés, représentations*, Paris, L'Harmattan, 2015.

11. Émilie d'Orgeix, *Au pied du mur. Bâtir le vide autour de la ville (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Bruxelles, Mardaga, 2019. Lire également les travaux d'historiens du droit : Constant Bertout, *Le Domaine militaire en droit et en pratique administrative*, Paris, Librairie nouvelle de droit et de jurisprudence, Arthur Rousseau, 1910 ; Raymond Blanche, *Places de guerre, étude sur les servitudes militaires*, Caen, Goussiaume de Laporte, 1869. Plus récemment, Denis Menjot et Peter Clark ont également codirigé l'ouvrage *Subaltern City? Alternative and Peripheral Urban Spaces in the Pre-modern Period (13th-18th Centuries)*, Turnhout, Brepols, 2019.

généralement contrôlées par l'armée alors que les secondes sont à la charge des communautés qui rechignent souvent à les entretenir et encouragent parfois leur démantèlement, dès la fin du XVII^e siècle pour certaines villes de l'intérieur et à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle pour les places frontières déclassées. L'application des servitudes n'est pas toujours suivie d'effets. Les décisions de démolition de bâtiments illégalement construits n'y sont, par exemple, pas systématiquement appliquées. Ces espaces, aux marges des villes fortes où la tension foncière est moindre, mais qui sont fondamentaux pour assurer des cultures vivrières indispensables aux habitants, illustrent à la fois tant les tensions que les accommodements respectifs. Sur ces espaces périphériques sont également parfois installés des champs de tir et des magasins à poudre, infrastructures indispensables à l'entraînement des hommes. Selon Philippe **Diest**, ces installations sont souvent aménagées au détriment de la sécurité des habitants et du développement urbain. Les risques encourus sont connus et dénoncés par les élus et les habitants. Bien que les autorités militaires prennent de nombreuses mesures structurelles, spatiales, réglementaires et législatives pour limiter leurs menaces, elles tiennent également à les conserver. Le bénéfice de tels espaces n'est d'ailleurs pas unilatéral. Malgré les récriminations de la population, ils sont propices aux échanges, aux trafics et « petits arrangements » informels entre voisins. Ainsi que Philippe Diest le souligne, leur emprise favorise l'installation temporaire de marchés et d'activités de commerce. C'est ainsi dans ces lieux que se pratiquent les marchés volants ou les premières activités sportives, illustrant encore une fois, le caractère complexe et dialogique des espaces militaires. Simon **Guinebaud** fait le même constat à Dinan où l'enceinte urbaine demeure en place malgré l'édit d'Union de 1532, qui fait perdre à la ville son rôle stratégique. Son maintien, durant toute l'époque moderne, demeure à la fois un frein au développement de la ville tout autant qu'une composante majeure de sa vie communautaire. La cession de portions du rempart dans le domaine public poursuit aujourd'hui cette relation complexe. Si l'enceinte est reconnue comme un témoin important du passé de la ville, son entretien et sa conservation suscitent toujours aujourd'hui d'après négociations entre les habitants qui les occupent et les services patrimoniaux. L'article illustre ainsi parfaitement la permanence des enjeux et la confrontation des principaux acteurs que sont les militaires, la population et l'État à travers les siècles.

L'étude des appropriations physiques de la ville forte livre, en définitive, un portrait tendu mais nuancé du droit à l'usage du sol, qui s'exprime à travers les textes et les correspondances entre municipalités, administrateurs royaux, pouvoir royal et populations locales. Comme l'a souligné Alain Cabantous dans son étude sur l'appropriation par les militaires des terrains des chanoines à Metz en 1753, ces processus sont le fruit de négociations souvent patientes et mesurées qui accordent aux différentes parties le droit de

s'exprimer¹². Cette mise en tension du territoire périurbain, contraignant l'espace urbain, si elle s'impose comme l'un des principaux agents reconfigurant tant la compacité que des réseaux de circulation de la ville forte, n'y est jamais exogène, imposant par là même l'étude fine des sources pour en évaluer les mécanismes.

Explorant la structuration sociale et économique des espaces partagés, la troisième partie est intitulée « Microsociété, organisation fonctionnelle ». Elle est introduite par l'article d'Éloi **Vincendet** qui illustre la cohabitation entre militaires et civils dans la citadelle de Lille tout au long de l'époque moderne. Il y démontre combien, par opposition à la conception historiographique classique qui considère la citadelle comme un espace de contrôle sur la ville, elle a longtemps été un espace partagé dans lequel cohabitaient de nombreuses classes sociales, formant une « ville dans la ville », dont les logements étaient prisés tant par les officiers que les bourgeois entraînant dans leur sillage l'ensemble de leurs *gens*. Loin d'être un espace strictement militaire, elle était le siège d'une sociabilité d'Ancien Régime dont tous les habitants reproduisaient les codes selon leur rang et leur statut. C'est également un espace où la clandestinité, les arrangements entre populations existent par le biais de sous-locations, de prêts de logement. Si ce n'est pas le territoire du secret qu'ont mis au jour Sylvie Aprile et Emmanuelle Rétaillaud-Bajac, la ville n'en est pas moins un espace où appropriation rime parfois avec transgression, d'autant plus dans une société moderne où les frontières entre militaires et civils étaient souvent poreuses¹³. Il s'agit dans certains cas de jouer ou même de déjouer l'ordre public pour user plus librement de la ville¹⁴. Dans le même ordre d'idées, Christophe **Cérino** démontre, dans l'article suivant, que l'adaptation de la place forte de Belle-Île-en-Mer au XVIII^e siècle est le résultat d'interactions constantes entre une population civile croissante à chaque conflit et la présence permanente d'une garnison. Les aménagements de ces espaces remaniés en profondeur pour les impératifs défensifs, traduisent une organisation fonctionnelle duale autour d'activités économiques maritimes et militaires, qui alternent entre bénéfiques commerciaux, soumissions militaires et précarités. Comme à Lille, site et architecture sont tout autant conformés par les civils que les militaires. C'est également le cas du plateau de Fourvière à Lyon, dont le développement, étudié par Bruno **Morel**, est le fruit d'un long processus historique, couvrant de la Renaissance à la fin du XIX^e siècle, fruit de négociations permanentes entre l'armée et le pouvoir municipal. Il y montre comment la reconstruction de l'enceinte de Fourvière à la hauteur de Loyasse illustre les enjeux de pouvoir et

12. Alain Cabantous, « Les chanoines et la place à Metz, 1753. Pouvoir urbain et paysages sociaux », *Ordonner la ville...*, *op. cit.*, p. 105-116.

13. Judith Rainhorn et Didier Terrier (dir.), *Étranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

14. Lire à ce sujet Céline Borello, « Déjouer l'ordre public et créer un ordre urbain : la convivance à Marseille au XVIII^e siècle », *Ordonner la ville...*, *op. cit.*, p. 117-135.

d'influence qui, au début du XIX^e siècle, ont animé Lyon entre l'autorité militaire nationale et le pouvoir municipal. Malgré des intérêts stratégiques divergents, l'armée plie devant le souhait de l'administration municipale d'y étendre le cimetière tout en ménageant un espace pour un camp retranché.

La quatrième et dernière partie, enfin, est consacrée à l'analyse des réformations urbaines et des adaptations ou reconversions de sites et bâtiments militaires. Elle est introduite par un article de Julien **Wilmart** sur les logements successifs des mousquetaires du roi à Paris. Si l'hôtel de la première compagnie des mousquetaires, installé dans une ancienne halle du faubourg Saint-Germain, se révèle rapidement inadéquat, son abandon n'est pas total. Il est ainsi à nouveau reconverti en bâtiment civil, retrouvant sa vocation première en devenant un marché en 1779, activité que cette caserne n'abandonne presque jamais puisque son rez-de-chaussée reste toujours alloué à des boutiquiers alors même que les mousquetaires occupent les étages. Le logement de la seconde compagnie, pour laquelle une caserne neuve est construite dans le faubourg Saint-Antoine, connaît également de multiples réaffectations. À la suppression du corps du roi, en 1775, plusieurs projets envisagent sa reconversion en prison, hôpital puis marché, soulignant l'importance de l'emprise architecturale des bâtiments dans leurs quartiers respectifs. Ces bâtiments s'inscrivent ainsi pleinement dans leur quartier parisien aussi bien par leur emprise spatiale que par la présence de ce corps militaire d'élite de l'armée d'Ancien Régime. Plutôt que le partage, c'est ainsi la relation de proximité, de *convivance* et « de voisinage » de l'armée dans la ville qui participe de la réformation sociale et culturelle de l'espace urbain¹⁵. L'article suivant, par Cyrille **Savin**, prolonge cette réflexion en l'élargissant tant au potentiel de réformation urbaine qu'à la résilience des espaces militaires. À travers l'évolution de la morphologie urbaine de Pont-Saint-Esprit à l'époque moderne, il démontre la pertinence d'une approche centrée sur l'étude *située* des espaces militaires progressivement enclavés dans la ville forte. Les trois enceintes médiévales successives, construites concentriquement à partir du noyau prieural, attestent les phases de développement spatial de la ville. Plus que de simples structures de défense, ces murs délimitent une frontière entre la ville et la campagne et définissent des espaces sociojuridiques distincts. Se positionnant sur un large XX^e siècle, Stéphane **Valognes** poursuit en analysant le rôle joué par la marine nationale dans le cadre de la reconversion de la base navale de Cherbourg, où chacune des décisions prises a contribué à façonner la réalité urbaine, industrielle et militaire contemporaine : réalisation de la digue du large transformant la baie en la « plus grande rade artificielle du monde », création de l'arsenal, spécialisation dans les sous-marins à partir de 1946,

15. Ces notions de *convivance* et de voisinage ont été récemment étudiées par Judith Rainhorn et Didier Terrier dans l'ouvrage collectif intitulé *Étranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

transformations liées à la construction des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Le départ des avisos de la flottille du Nord (1992) et l'ouverture de la Cité de la Mer (adossant le premier SNLE *Le Redoutable* à l'ancienne gare maritime transatlantique dans le cadre d'un complexe à vocation touristique et culturelle) ou de certaines emprises au secteur privé (2007) y apparaissent tout à la fois comme les marqueurs d'une déprise progressive et les signes d'une reconfiguration de la base navale dont les installations militaires construites hors les murs de l'arsenal (bases aéronavales, écoles, foyers, pyrotechnies, hôpital, forts, redoutes et batteries). Enfin, par son caractère réflexif et programmatique, l'article d'Émilie d'Orgeix offre une conclusion stimulante à cet ouvrage. En se fondant sur l'approche typomorphologique développée en Italie puis en France depuis la fin des années 1960, il illustre comment une méthode d'analyse urbaine attentive aux marqueurs morphologiques, spatiaux et sociaux permet de rendre compte des mutations des sites et ouvrages militaires. Adopter une approche *située* en suivant au plus près les lignes dessinées par les infrastructures militaires permet de recentrer l'étude sur les différents espaces à l'origine périphériques qui deviennent, au fil des mutations urbaines, des lieux propices aux réappropriations et aux hybridations en amont des transformations de la ville industrielle.

Adoptant une focale centrée sur l'urbanisme et l'architecture, cet ouvrage approfondit et prolonge les réflexions récemment engagées sur les modalités de partage et d'appropriation des sites et des espaces par des protagonistes dont les objectifs ont souvent été considérés comme divergents¹⁶. Les articles ici publiés mettent au jour l'intérêt d'ouvrir de nouvelles perspectives de travail. Le cas spécifique de l'architecture militaire, obsolète et migratoire par nature, fournit, à ce titre, un lieu d'observation précieux ; les démantèlements et les déplacements de sites et d'ouvrages, les locations et les ventes y favorisant appropriations et réaffectations successives. La première concerne la nécessité d'affiner les approches méthodologiques en croisant archives textuelles et iconographiques et même, parfois, en inversant la logique historienne qui privilégie souvent le texte à l'image. Comme l'illustrent plusieurs articles, tels ceux de Cyrille Savin sur l'iconographie issue des atlas militaires de Pont-Saint-Esprit ou de Christophe Pommier sur les fonds inédits du plateau de Satory, les villes militaires bénéficient de sources sédimentées qui permettent de comparer et de hiérarchiser plusieurs types d'espaces propices au voisinage et à la coexistence de populations. Ils permettent ainsi d'affiner les termes de la recherche en situant *dans* et *en lisière* de la ville un certain nombre de « lieux de coïncidence » récurrents dans l'ensemble des villes fortes, tels les rues des remparts, les abords des portes, les esplanades, places d'armes et, plus largement, « le circuit de ville ». Ils ouvrent également de nouvelles pistes de recherche notamment concernant l'intérêt de travailler la notion de réciprocity. Ainsi,

16. Jean Chagniot, « La criminalité militaire à Paris au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1981, 88-3, p. 327-345.

comme l'évoque Nicolas Meynen, l'appropriation des emprises religieuses par les militaires donne également lieu plus tardivement à des plans types d'édifices militaires qui s'en inspirent. En corollaire, la deuxième perspective qu'ouvre ce volume est la réévaluation des relations d'autorité entre les différents administrateurs urbains. Par opposition à ce que l'historiographie classique a établi, plusieurs articles de ce volume, tels ceux de Gaël Simon, d'Éloi Vincendet et de Bruno Morel, illustrent une histoire des négociations et du partage des espaces bien plus mesurée qu'on a pu l'écrire. Le cas de la citadelle de Lille en est exemplaire. La séparation entre sphères militaire et civile n'y est pas hermétique, chacun des acteurs utilisant les ressources et les opportunités qui lui sont offertes dans une société qui expérimente en tout temps des partages conjoncturels, profitant momentanément des nouveaux espaces créés ou de la « mise en veille » temporaire des ouvrages militaires en temps de paix. La notion d'« espaces flexibles » [*Flexible Spaces*], utilisée en architecture contemporaine pour caractériser des réhabilitations partielles ou temporaires d'édifices, semble, ainsi pertinente à convoquer¹⁷. Ce sont également des « espaces intermittents » qu'il s'agit d'étudier dans des temporalités fines et dont les usages diffèrent selon les saisons, mais également les heures du jour ou de la nuit. Ainsi, les abords des portes du côté de la campagne étaient souvent occupés la nuit par une population interlope ou par les voyageurs, arrivés devant la ville après la fermeture des portes, qui étaient contraints de loger dans les cabarets¹⁸. Certains espaces utiles pour les cultures vivrières pouvaient également être uniquement affermés quelques jours, semaines ou mois, selon une pratique de découpage du temps et de l'espace éprouvée depuis des siècles¹⁹. En dernier lieu, l'étude de la résilience des formes militaires est la troisième perspective qu'ouvre cet ouvrage. Les articles de Christophe Cérino, de Stéphane Valognes et de Simon Guinebaud évoquent ainsi combien les différentes réformations et appropriations des ouvrages militaires n'en effacent jamais complètement la forme. Si l'espace militaire se conforme rapidement à des usages civils, la mémoire de ses ouvrages l'habite toujours, déterminant parfois même la forme des nouveaux aménagements sur lesquels ils s'adossent. Les ouvrages et les « traces » dans la ville forte, qui subsistent encore aujourd'hui invitent à une lecture à *fleur de sol* de l'histoire des villes moderne et contemporaine.

17. Gilberto D. Carlos, David Viana, Laura Zanini et Marci Cadinu, « Collective and Shared spaces », *Versus: Heritage for Tomorrow. Vernacular Knowledge for Sustainable Architecture* (Maria Correia, Letizia Dipasquale et Saverio Mecca [dir.]), Florence, Firenze University Press, 2014, p. 128-137.

18. Daniel Jütte, « Entering a city: on a lost early modern practice », *Urban History*, 41, 2014, p. 204-227.

19. Elisabeth Bille, « Pêcher dans les étangs du Roussillon et de Cerdagne au Moyen Âge », *Les Cahiers de Framespa*, 4 | 2008, <http://journals.openedition.org/framespa/329> [consulté le 13 mai 2020].